



## CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N°07/CSEFRS/2023

RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, Y COMPRIS  
LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES,  
AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET A L'AUTO-ENTREPRENEUR

**Le jeudi 16 Novembre 2023 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle de réunion du Conseil Supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique sis, à angle Avenue Allal El Fassi- et Avenue Al MILYA, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N°07/CSEFRS/2023 pour la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts intérieurs et extérieurs du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (Rabat, Agdal - Ryad).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail du Conseil [www.csefrs.ma](http://www.csefrs.ma) ou du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **Trois cent mille Dirhams toutes taxes comprises (300.000,00 Dhs TTC)** par an.

Le cautionnement provisoire est fixé à **Cinq mille cinq cents Dhs (5.500 Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N°2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Il est prévu une visite des lieux le mercredi 08 novembre 2023 à 11 heures aux locaux du Conseil sis à angle Avenue Allal El Fassi- et Avenue Al MILYA, Rabat.**

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 et 12 du règlement de la consultation.**

